

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 13 mai 2019

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération (25) : Antoine TAHOSES, Michel POUDADE, Jean Louis LACUBE, Françoise MARTIN, Jacky COLL, Jean Pierre INGLES, Georges VINCENS, Jean Luc CARRERE, Jean Louis SARDA, Martine PIERA, François DELCASSO, Jean pierre ASTRUCH, Alain BOUSQUET, Pierre BATAILLE, Stéphanie PRUDENTOS, Joëlle CORDELETTE, Jean Luc MOLINIER, Daniel GOMES, Michel SANTANACH, Michel GARCIA, Jean Louis DEMELIN, Frédéric BES (procuration à Pierre Bataille), Philippe LOOS (procuration à Daniel Gomes), Daniel MARIN (procuration à Jean Pierre Astruch), Yves DOURLIACH (procuration à Georges Vicens)

Présents n'ayant pas pris part à la délibération : Michel Batllo, Jean Pierre Peugot, Mathieu Altadill

Date de convocation : 30 avril 2019

Secrétaire de séance : Michel GARCIA

Objet : Election des membres de l'EPIC intercommunal touristique de Les Angles

Le Lundi 13 mai 2019 à dix-sept heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président explique que le conseil communautaire vient de voter la création de l'EPIC intercommunal de Les Angles

Le Président explique que les statuts précisent que les trois élus de l'EPIC sont élus par le conseil communautaire.

Le Président propose pour l'EPIC intercommunal de Les Angles :

Michel Poudade
Jean Louis Lacube
Pierre Bataille

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE VALIDE (3 ABSTENTIONS, 22 POUR) :

Michel Poudade, Jean Louis Lacube, Pierre Bataille

Comme membres du collège des élus de l'EPIC touristique intercommunal de Les Angles

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 mai 2019

Jean Louis DEMELIN

Président

Envoyé le 15-05-2019 à la Préfecture
Accusé de réception le 15-05-2019
NOTIFICATION FAST

